

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE
WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

ARRÊTÉ n° 2013/04
Autorisant la manifestation
« Schieweschlawe »
avec un feu de camp

Le Maire de Wintzenheim-Kochersberg,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L. 2212-2 ;

Vu la demande expresse en date du 1^{er} février 2013 de la Présidente Anita STIEBER de l'Association Sportive et Culturelle de Wintzenheim-Kochersberg, domiciliée au 25, rue de l'Eglise, 67 370 Wintzenheim-Kochersberg ;

ARRETE

Article 1 : La manifestation « Schieweschlawe », organisée par l'Association Sportive et Culturelle de Wintzenheim-Kochersberg, qui a lieu le dimanche 17 février 2013, est autorisée, sous-réserve des conditions des articles ci-dessous.

Article 2 : En cas d'absence de piquet de sécurité assuré par le SDIS, et étant donné la présence d'un feu de camp visible à longue distance et le danger que cela peut entraîner, l'Association Sportive et Culturelle de Wintzenheim-Kochersberg devra prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité incendie (extincteurs appropriés et en nombre suffisant, téléphone, procédure d'alerte des secours, etc.).

Article 3 : Etant donné la localisation du feu de joie (voir annexe) et l'obligation de laisser l'accès aux services de secours, la deuxième partie de la rue du Kochersberg sera interdite à la circulation et au stationnement de 12 h à 3h du matin le dimanche 17 février 2013.

Article 4 : Les véhicules en infraction à l'article 3 pourront être mis en fourrière, aux frais de leur propriétaire.

Article 5 : A l'issue du feu de joie, l'ASCWK devra entreprendre son extinction et s'assurer qu'aucune matière en ignition ne subsiste après le départ du service de sécurité.

Article 6 : Copie de cet arrêté sera transmise à :
- La Préfecture ;
- Le SDIS ;
- La gendarmerie de Truchtersheim.

Article 7 : Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

À WINTZENHEIM-KOCHERSBERG, le 6 février 2013

Le Maire,
Alain NORTH